**RAPPORT CAMPAGNE DISSEMINATION RAPPORT ITIE 2012 MALI**

**4ème EQUIPE (KENIEBA-DJIJAN-SITAKILI) – 05 au 09 OCOTBRE 2015**

**Introduction**

La Campagne de dissémination nationale du Rapport ITIE 2012 s’est déroulée du 05 au 09 à travers le pays par cinq (05) équipes composées chacune des trois parties, l’administration, les sociétés minières et la société civile.

En effet, ce rapport fait le point de la 4ème équipe qui a fait les étapes de Keniéba, Djidian et Sitakili dans le cercle de Keniéba.

Elle comprenait messieurs Dramane BOIRE (Chef de mission) et Issiaka SANOGO tous deux du Comité de Pilotage et de monsieur Diakaridia FOMBA du Secrétariat Permanent de ITIE Mali. Nous avons cependant déploré l’absence du représentant de SEMICO de la mission.

Ainsi, le rapport comprend **(i)** rappel de l’objectif de la mission **(ii)** méthodologie **(iii)** Principaux renseignements d’étapes.

1. **Objectif de la mission**

Fournir des informations aux populations sur le contenu du rapport ITIE 2012 afin d’accroitre la transparence et la redevabilité dans la gestion des ressources naturelles afin de faire de leur exploitation un moteur de développement durable et une source de lutte contre la pauvreté dans le pays.

1. **Méthodologie**

Elle a consisté à faire des présentations suivies de questions réponses suivant l’agenda des rencontres. Des recommandations sont ensuite formulées.

Les présentations ont porté sur **(i)** la mise en œuvre de ITIE 2012 **(ii)** le rapport ITIE 2012 **(iii)** le ‘Café Mines’.

Le français et le bambara ont servi de langues de communication dans chacune des sessions de dissémination. Les présentations ont pu être projetées à chacune des étapes. Le jeu de rôle entre les membres de la mission est connu à l’avance.

Avant le début de chaque session, les documents ont été distribués aux participants car ils n’avaient pas accompagné les invitations. Ce qui n’a pas permit aux participants de prendre connaissance à l’avance de ces derniers. Il faut signaler l’accompagnement de la presse à chacune des étapes. Les ateliers ont été tenus conformément à l’agenda proposé (**annexe 1**).

1. **Principaux renseignements d’étapes**

Ils comprennent le déroulement des ateliers à Kéniéba, Djidian et Sitakili, des recommandations pour ITIE pour une meilleure amélioration des prochaines échéances de dissémination.

|  |  |
| --- | --- |
| **Désignations** | **Commentaires** |
| Lundi 05 octobre 2015 : Arrivée à Kéniéba le soir | 1. Visite à la préfecture, puis respectivement chez le Préfet et son 1er Adjoint avant de s’installer au Conseil de Cercle comme base de la mission
 |
| Mardi 06 octobre 2015 : Atelier de Kéniéba dans la salle de réunion de la préfecture avec 51 participants | 1. **Cérémonie d’ouverture :** **(i)** présidée par le 1er Adjoint au Préfet de Keniéba en la personne de M Abdoullaye COULIBALY **(ii)** deux allocutions dont celles respectivement du Chef de mission ITIE et du 1er Adjoint au Préfet **(iii)** présentation des participants (**Annexe 2** : liste de présence) et adoption de l’agenda de la journée ;
2. **Présentations :** Présentations commentées en bambara de « Café Mines », d’ITIE et du Rapport 2012 ;
3. **Points de débats :** des séries de questions et contributions sont ainsi ouvertes avec une dizaine d’intervenants et les préoccupations ont portées essentiellement sur : **(i)** les critères de déclarations, son mode de déclaration, la moralité de ces déclarations, les écarts de réconciliation **(ii)** lapart de moins de 1% revenant aux Collectivités, la nécessité de transparence de tous les acteurs et notamment des Collectivité qui perçoivent des patentes, c’st-à-dire la redevabilité à tous les niveaux **(iii)** la nécessité d’implication de l’Etat et de sa responsabilité vis-à-vis des sociétés minière, l’omnipotence des sociétés minières, l’adhésion de ITIE comme membre du Comité de levée d’or, la demande de dépliant ITIE, l’implication d’ITIE dans le développement des sites miniers, le sentiment de satisfaction relative à cette mission et qui a été saluée et la nécessité de décentraliser ITIE.
4. **Réponses aux préoccupations des participants :** Des réponses ont été données à toutes les questions par les membres de la mission ITIE et certains participants. A ce niveau il faut signaler la contribution remarquable du Directeur Régional de la Géologie et des Mines :

**(i)** le processus de réconciliation a été expliqué avec les responsabilités des parties déclarantes, celles du conciliateur et de la société civile sans oublié celles du Secrétariat Permanent d’ITIE. Aussi, les enjeux et défis du processus d’ITIE **(ii)** il ressort que la transparence concerne toutes les parties (gouvernement, sociétés minières, Collectivités). Si la part des patentes pour les Collectivité a été jugé insuffisante, les participants ont surtout demandé plus de redevabilité des Collectivités ce qui a été appuyé partagé par la majorité des participants. Les conférenciers ont insisté sur la nécessité d’une bonne gestion de ce peu que constitue la part des patentes et ont invités les populations à s’impliquer dans la vie de leur communauté **(iii)** le sentiment d’abandon des populations aux sociétés minières a été partagé et des recommandations faites. Il faut davantage la présence de l’Etat en dépit des efforts déjà consentis. Les conférenciers n’ont pas d’objection à ce qu’ITIE soit membre de la Commission de levée d’or. Le dépliant ITIE est en cours et par contre le rôle d’ITIE est de donner la vraie information minière au Mali pour leur permettre aux acteurs notamment aux communautés à prendre des décisions. Il a été rappelé que si d’habitude les disséminations s’arrêtaient dans des capitales régionales, celles du rapport 2012 se feront en plus des capitales régionales, dans des cercles, communes et villages. Cet exercice se fera dans les prochaines années. Par contre la réflexion sur la décentralisation d’ITIE est en cours. 1. **Recommandations :** A l’issue des échanges les recommandations suivantes ont été faites :

**(i)** Renforcer le dialogue entre les parties prenantes dans les sites miniers afin d’aplanir certaines incompréhensions ;**(ii)** Renforcer l’autorité de l’Etat pour une meilleure protection et prise en charge des intérêts des populations ;**(iii)** Augmenter la part des Collectivités au-delà de 1% ;**(iv)** Elargir la Commission de levée d’or à ITIE Mali ;**(v)** Multiplier ces missions et de penser à décentraliser ITIE. |
| Mercredi 07 octobre 2015 : Atelier de Djidian dans la Mairie avec 48 participants | 1. **Cérémonie d’ouverture :** **(i)** atelier a pris un léger retard dû au fait que la Mairie de Djidian n’avait pas été informée de la visite de la mission de dissémination **(ii)** après des échanges entre le Maire secondaire de Djidian et le Secrétaire Général de la Mairie de la Commune centrale de Sitakili, ce dernier a pu sensibiliser les différentes couches socio professionnelle à ses frais. Le Sous-Prefet en charge de la localité n’avait pas aussi l’information. L’étape de Djidian a posé un vrai déficit de SUIVI d’ITIE Mali **(iii)** allocution du Chef de mission ITIE pour expliquer l’objet de la mission dans la localité et du Directeur Régional de la Géologie et des Mines **(iv)** présentation des participants (**Annexe 3** : liste de présence) et adoption de l’agenda de la journée ;
2. **Présentations :** Présentations commentées en bambara de « Café Mines », d’ITIE et du Rapport 2012 ;
3. **Points de débats :** Cinq intervenants ont été recensés pour des séries de questions et contributions dont les préoccupations ont portées essentiellement sur : **(i)** la diversité de Conventions minières, les difficultés approvisionnement en électricité et en eau potable malgré la présence de la mine, l’insuffisance des salaires, l’absence de l’autorité de l’Etat,l’absence d’implication des autorités locales traditionnelles sur les questions minières, le financement de ITIE Mali, la part des patentes aux Collectivités, la prise en compte du développement local, la collaboration entre les jeunes et la Mairie. ITIE est fiancé par l’Etat malien et ses partenaires notamment la Banque Mondiale et la Coopération allemande à travers la GIZ **(ii)** les difficultés d’obtention des terres agricoles avec une cohabitation très difficile entre agriculteurs et miniers.
4. **Réponses aux préoccupations des participants :** Des réponses ont été données à toutes les questions par les membres de la mission ITIE et certains participants : **(i)** il ressort que le développement des sites incombe avant tout à l’Etat et qui doit s’assumer pour le l’exploitation minière profite aux populations. C’est à lui (Etat) de protéger les intérêts des populations. Le développement passe également par les collectivités qui doivent utilisées de façon efficiente les montants perçus au titre des patentes même s’ils demeurent insuffisants. La relecture du code minier pourra prendre en compte nombre de préoccupations. Aussi, la nécessité d’un cadre de concertation pour impliquer toutes les parties prenantes pour une meilleure défense des intérêts de la communauté en particulier la jeunesse. ITIE vise de donner les informations fiables sur le secteur minier et aider à des prises de décisions **(ii)** la cohabitation entre les activités minières et agricoles doit faire l’objet de réflexion pour la prise en compte des intérêts de chaque secteur.
5. **Recommandations :** A l’issue des échanges les recommandations suivantes ont été formulées :

**(i)** Renforcer le dialogue entre les parties prenantes dans les sites miniers afin d’aplanir certaines incompréhensions ;**(ii)** Amener l’Etat à prendre ses responsabilité pour le développement des sites miniers ;**(iii)** Harmoniser les Conventions minières à travers le pays notamment par rapport aux salaires ;**(iii)** Améliorer les conditions de travail des agriculteurs à côté de l’activité minière ;**(iii)** Augmenter la part des Collectivités au-delà de 1% ;**(iv)** Multiplier ces missions et de penser à décentraliser ITIE. |
| Jeudi 08 octobre 2015 : Atelier de Sitakili dans la Mairie avec 51 participants | 1. **Cérémonie d’ouverture :** **(i)** présidée par le 2e Adjoint du Maire qui a tenu à saluer cette première dans la commune. Le Maire et son Secrétaire Général étaient en mission **(ii)** allocution du Chef de mission ITIE après le message d’accueil du Maire **(iii)** présentation des participants (**Annexe 4** : liste de présence) et adoption de l’agenda de la journée ;
2. **Présentations :** Présentations commentées en bambara de « Café Mines », d’ITIE et du Rapport 2012 ;
3. **Points de débats :** des séries de questions et contributions sont ainsi ouvertes avec une douzaine d’intervenants et les préoccupations ont portées essentiellement sur : **(i)** la satisfaction par rapport à la mission ITIE, le sentiment d’abandon des communautés par l’Etat, la nécessité de la décentralisation d’ITIE à Sitakili, le chômage des jeunes dans de la localité, les difficultés d’épanouissement des femmes et des enfants, le sentiment de ne pouvoir pas bénéficier des retombées de l’exploitation minière, l’insuffisance d’investissements notamment par rapport à la dégradation des routes, la transparence par rapport aux patentes perçues **(ii)** les attentes par rapport à ITIE dans l’amélioration des conditions de vie des communautés, la problématique de l’orpaillage traditionnel place.
4. **Réponses aux préoccupations des participants :** Des réponses ont été données à toutes les questions par les membres de la mission ITIE et certains participants. Si la mission a été accompagnée à Kéniéba et à Djidian par le Directeur Régional de la géologie et des mines de Kayes, elle a bénéficié de la présence de monsieur BERTHE de la GIZ.

**(i)** il a été réaffirmé que désormais la décentralisation de la dissémination se poursuivra, même si elle se limitait dans des capitales régionales. Le sentiment d’abandon des populations est réaffirmé aussi bien ici que dans les localités précédentes et il faut une implication de chaque acteur local dans un cadre de concertation pour mieux gérer les difficultés. Un dialogue entre les Collectivités et les populations pour mieux comprendre la destination des fonds perçus au titre des patentes. Si le chômage des jeunes est estimé à 20% par des participants et le manque d’investissements constaté, les conférenciers diront que c’est à l’Etat que revient le développement des communautés. C’est à lui qu’il revient de défendre les intérêts et de protéger les communautés et de faire en sorte que les retombées de l’exploitation minière soient bénéfiques à tous **(ii)** il a été indiqué qu’ITIE vise à donner la bonne information sur le secteur à travers ces rapports annuels et permettre à ses utilisateurs à prendre des décisions. 1. **Recommandations :** A l’issue des échanges les recommandations suivantes ont été faites :

**(i)** Multiplier ces missions ITIE ;**(ii)** Renforcer l’autorité de l’Etat pour une meilleure protection et prise en charge des intérêts des populations ;**(iii)** Mettre l’accent sur le recrutement des jeunes dans les mines et d’avoir un regard particulier dans l’amélioration des conditions des femmes ;**(iv)** Renforcer le dialogue entre les parties prenantes dans les sites miniers afin d’aplanir certaines incompréhensions ;**(v)** Décentraliser ITIE. |
| Synthèse des recommandations d’étapes | 1. **Multiplier ces missions ITIE ;**
2. **Décentraliser ITIE ;**
3. **Renforcer le dialogue entre les parties prenantes dans les sites miniers afin d’aplanir certaines incompréhensions ;**
4. **Renforcer l’autorité de l’Etat pour une meilleure protection et prise en charge des intérêts des populations ;**
5. **Amener l’Etat à prendre ses responsabilité pour le développement des sites miniers ;**
6. **Augmenter la part des Collectivités au-delà de 1% ;**
7. **Elargir la Commission de levée d’or à ITIE Mali ;**
8. **Harmoniser les Conventions minières à travers le pays notamment par rapport aux salaires ;**
9. **Améliorer les conditions de travail des agriculteurs à côté de l’activité minière ;**
10. **Mettre l’accent sur le recrutement des jeunes dans les mines et d’avoir un regard particulier dans l’amélioration des conditions des femmes.**
 |